

L'**analyse réflexive de votre pratique professionnelle en stage** va vous permettre de prendre conscience de vos connaissances, de vos choix et de vos pratiques **au cours d'un échange avec le tuteur**. L'ARPP n'est pas un temps d'évaluation de l'étudiant, elle ne doit pas sanctionner ou juger mais **vous permettre de vous situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation**.

## Objectifs de l'ARPP en stage

---

Vous êtes en stage pour **apprendre**. Pour apprendre, vous devez essayer, vous engager, vous confronter à la réalité du terrain. Connaître, comprendre, analyser et évaluer vos erreurs, accepter la critique constructive du tuteur et envisager avec ce dernier des pistes d'amélioration doit vous permettre de développer des compétences mobilisables, en temps réel, dans des situations complexes. **Lors de l'échange d'ARPP, l'erreur n'est pas "faute" mais "source" de progrès**.

## Modalités pédagogiques de l'ARPP en stage

---

**1. Agir dans une situation professionnelle** : car analyser votre pratique à partir d'une situation imaginée n'aurait aucun sens et ne vous serait d'aucune aide pour construire vos compétences. L'activité professionnelle choisie doit vous permettre de confronter vos ressources personnelles ou externes à une situation réelle. La réflexion qui suivra vous permettra de prendre conscience de la portée de vos actions.

**2. Prendre du recul en passant par une mise en mots de vos actions** : il ne s'agit pas de faire une "analyse de l'activité" pratiquée ou une "étude de cas". Il s'agit d'analyser votre pratique, c'est vous qui êtes au centre de l'analyse. Cette mise en mots vous servira de support pour "faire voir" au tuteur l'avancement de votre progression vers une posture d'ergothérapeute. Afin d'en tirer le meilleur profit, vous devez la réaliser consciencieusement et honnêtement, au calme, chez vous, le soir après le stage

- **en expliquant sur un support écrit** :

- 1) ce que vous avez fait réellement,
- 2) ce que vous auriez souhaité faire mais que vous n'êtes pas arrivé à faire,
- 3) ce que vous avez fait et que vous aimeriez ne plus refaire,
- 4) ce que vous avez fait sans vraiment avoir conscience de le faire.

Lieu :	Date :
Situation choisie (présentation et argumentaire au verso) :	
Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :	à remplir avant l'échange avec le tuteur

- **en renseignant dans le portfolio et avant votre échange avec le tuteur** :

le résumé de votre perception du ou des problèmes rencontrés dans cette situation professionnelle.

**3. Echanger avec votre tuteur :** Votre tuteur est un expert en ergothérapie. Son rôle est de vous guider vers votre avenir d'ergothérapeute. Cet échange doit vous permettre de prendre conscience de vos aptitudes et de vos attitudes, mais aussi vous faire comprendre vos limites et vos difficultés. Le rôle du tuteur n'est pas de vous donner "la solution" mais de vous accompagner à trouver seul "vos solutions" pour améliorer vos compétences. Il s'agit d'un échange non directif favorisant un retour vers la théorie et les valeurs ergothérapeutiques pour trouver les solutions potentielles aux problèmes révélés par la mise en mots de vos actions.

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

**4. Prendre à nouveau du recul en passant par une mise en mots de vos difficultés et de vos engagements pour les surmonter :** il ne s'agit de recopier mot pour mot le discours du tuteur mais de vous l'approprier et d'envisager des objectifs personnels pour progresser à l'avenir.

**5. Revenir sur le terrain vers la pratique** ou une situation similaire pour mettre en oeuvre votre pratique "éclairée" par cette réflexion individuelle et collaborative.

## Evaluation de la compétence 7

---

L'ARPP permet le développement de la **compétence 7 " Evaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle"**. A la suite de votre échange, le tuteur renseigne dans le portfolio ses commentaires en rapport avec votre capacité d'analyse réflexive et vous propose des axes d'amélioration pour les ARPP à venir.

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

## Consignes de l'équipe pédagogique de l'IFE LCA

---

**Sont exigées "au minimum" par le référentiel de formation :** 2 ARPP (1 durant la première moitié du stage et 1 durant la seconde moitié du stage).

**"Au minimum" veut bien dire ce que cela veut dire !** Tout tuteur a la liberté de vous proposer au cours du stage le nombre d'ARPP qu'il juge nécessaire pour vous aider à progresser.